

sant, je crois, de savoir du ministre comment le service fonctionne. Il existe depuis quelques mois déjà et avant de l'étendre jusqu'à la côte de l'Atlantique, il serait bon d'avoir ces renseignements.

L'honorable M. DANDURAND: Je crois que mon honorable ami m'a mal compris quand j'ai dit que la ligne aérienne transatlantique allait amener des marchandises et du courrier au Canada et alimenter nos lignes aériennes transcontinentales.

Je ne m'oppose nullement à ce que le projet de loi soit envoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, de façon que nous puissions faire venir un expert du ministère qui nous expliquera toute la situation ainsi que le fonctionnement de cette nouvelle ligne transatlantique. Je propose donc que le bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, permettez-vous à l'honorable sénateur de retirer sa motion et d'y substituer une motion pour le renvoi du bill devant le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres?

Le très honorable M. MEIGHEN: Il y a une chose dont mes honorables collègues devraient se rendre compte avant de renvoyer le bill au comité. Ce qu'a dit l'honorable sénateur (l'honorable M. Coté) est exact. Quand le bill a été expliqué au comité il y a deux ans, on prévoyait que le Canada posséderait 50 ou 51 p. 100 et que le reste serait souscrit avec empressement par les autres compagnies d'aviation. Il est cependant clair, ainsi qu'on l'a dit récemment non loin de nous, que les autres compagnies se sont en effet présentées mais non pas avec de l'argent. Ce qui semble être une affaire d'or pour le Dominion ne semble pas l'être à leurs yeux. Ce qu'elles étaient apparemment prêtes à donner, bien qu'on ne l'ait pas déclaré, c'étaient des espèces d'actions. Le Gouvernement a cependant décidé de se charger seul de toute l'entreprise et une nouvelle situation s'est présentée. Les chemins de fer nationaux du Canada possèdent maintenant 100 p. 100 des actions de cette nouvelle compagnie.

L'honorable M. DANDURAND: Mais ils peuvent disposer de ces actions.

Le très honorable M. MEIGHEN: En faveur de qui?

L'honorable M. DANDURAND: De qui-conque a de l'argent.

Le très honorable M. MEIGHEN: Et nous pouvons de même disposer des actions des chemins de fer nationaux du Canada.

L'hon. M. COTÉ.

(Sur motion de l'honorable M. Dandurand, le bill est renvoyé au comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres.)

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

DEUXIÈME LECTURE

Sur motion du très honorable M. Meighen, le bill A, loi concernant la Dominion Association of Chartered Accountants, est lu pour la deuxième fois.

Le Sénat s'ajourne à demain à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Mercredi 9 mars 1938.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

PROBLÈME DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

MOTION—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend la discussion, suspendue hier, sur la motion de l'honorable M. Beaubien qui est ainsi conçue:

Que de l'avis du Sénat, le Gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les Chemins de fer Nationaux du Canada, et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, il est inutile de dire que le discours prononcé par le motionnaire, l'honorable sénateur de Montarville (l'honorable M. Beaubien) a certes été très intéressant. Le discours de l'honorable sénateur dans son ensemble mérite ce compliment, mais j'ai tout particulièrement dans l'idée en ce moment les chiffres qu'il a cités relativement à nos obligations fédérales, provinciales et municipales et qui sont pour la plupart irrécusables. Je dois l'avouer toutefois, les conclusions qu'il a tirées étaient quelque peu déprimantes et peut-être même entachées de pessimisme. Nous devrions tous nous rendre compte que nous sommes en train de sortir d'une période de dépression qui a fait chanceler l'univers. N'étaient-ce le problème du chômage et la sécheresse qui a dévasté nos provinces de l'Ouest, je crois que nous pourrions nous féliciter du bon état de nos finances fédérales, à tout événement. Nous ne devrions pas oublier, que pendant toute la durée de cette